



*Signataires : Lara Atassi, Marjorie de Chastonay, Céline Bartolomucci, Sophie Bobillier, Emilie Fernandez, Julien Nicolet-dit-Félix, Léo Peterschmitt, Cédric Jeanneret, Dilara Bayrak, Souheil Sayegh, Angèle-Marie Habiyakare, Philippe de Rougemont, Laura Mach*

*Date de dépôt : 31 octobre 2023*

## **Projet de loi** **pour une contribution d'urgence en faveur des organismes humanitaires agissant dans la bande de Gaza**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
vu l'article 54 de la Constitution fédérale de la Confédération suisse, du 18 avril 1999,  
vu les articles 1 et 146 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012,  
décrète ce qui suit :

### **Art. 1 But**

La présente loi vise à assurer une contribution humanitaire d'urgence afin de soutenir les activités du United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees (UNRWA), du Programme alimentaire mondial, de Médecins sans frontières (MSF), du CICR et du Croissant-Rouge palestinien dans la bande de Gaza.

### **Art. 2 Financement**

Une subvention pour un montant total de 4 millions de francs est accordée par l'Etat à l'UNRWA, au Programme alimentaire mondial, à MSF, au CICR et au Croissant-Rouge palestinien, afin d'assurer la poursuite de leur action humanitaire en faveur de la population de la bande de Gaza.

**Art. 3**      **Durée**

Le financement visé par l'article 2 de la présente loi prend fin au 31 mars 2024.

**Art. 4**      **Contrôle et rapport**

<sup>1</sup> Un contrôle de l'accomplissement des tâches par l'entité bénéficiaire de cette subvention est effectué par le département concerné.

<sup>2</sup> Le Conseil d'Etat présente un rapport écrit en ce sens au Grand Conseil, au plus tard six mois après l'expiration du crédit.

**Art. 5**      **Clause abrogatoire**

La loi est abrogée après adoption par le Grand Conseil du rapport écrit, au sens de l'article 4, alinéa 2, de la présente loi.

**Art. 6**      **Clause d'urgence**

L'urgence est déclarée.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Depuis le 7 octobre dernier, nos yeux sont malheureusement de nouveau rivés sur le Moyen-Orient. L'attaque du Hamas puis les bombardements israéliens ont laissé derrière eux des milliers de morts civils, y compris de nombreux enfants. Par ailleurs, le blocus total imposé par Israël est un véritable compte à rebours pour 2,3 millions de Gazaouis, condamnés à mourir de faim, de soif ou par manque de soins, à défaut d'être tués par les bombes.

Dans ce contexte, Genève, forte de sa tradition humanitaire, se doit de demander le respect du droit international humanitaire, et de soutenir les organisations qui luttent jour après jour pour tenter d'apporter des ressources de base aux populations civiles dans le besoin urgent.

Avant le 7 octobre, 450 camions d'aide étaient déjà acheminés quotidiennement vers Gaza<sup>1</sup> afin de soutenir une population enclavée dans un territoire en constante reconstruction et sans perspectives, notamment économiques. Après 3 semaines de blocus total, privant 2,3 millions de personnes, dont une moitié d'enfants, d'eau, de nourriture, de fournitures médicales et d'électricité, et le déplacement de 1,3 million de personnes, qui se retrouvent ainsi sans toit et sans plus aucune ressource, les besoins humanitaires se sont décuplés. Aujourd'hui, les dernières ressources encore présentes à Gaza s'épuisent, laissant craindre une des plus effroyables catastrophes humanitaires et sanitaires de ces dernières années.

L'ouverture limitée du poste-frontière de Rafah depuis le 21 octobre, ne laisse passer qu'une infime partie des ressources dont les Gazaouis auraient besoin (environ une dizaine de camions par jour, quand le poste-frontière est ouvert). Par ailleurs, il reste complètement fermé à l'importation de carburant, apport essentiel pour faire fonctionner les hôpitaux depuis que l'électricité a été complètement coupée. Cependant, cette ouverture laisse espérer des ouvertures plus longues, avec l'arrivée d'une aide massive nécessaire.

Quoi qu'il se passe dans les prochains jours et semaines, il est important pour Genève de se positionner en soutien aux organisations humanitaires qui font sa renommée, en leur accordant une aide financière pour faire face au défi humanitaire colossal à Gaza, et en exigeant que leur travail puisse se dérouler dans les meilleures conditions, notamment de sécurité.

---

<sup>1</sup> *A Gaza, le système humanitaire « confronté à un effondrement total », prévient Guterres, ONU Info* : <https://news.un.org/fr/story/2023/10/1140072>

L'UNRWA, le Programme alimentaire mondial, MSF, le CICR et le Croissant-Rouge palestinien sont des organismes humanitaires reconnus, qui agissent depuis longtemps dans la bande de Gaza, connaissent ce terrain et ses besoins. Afin de réaliser leurs missions, ces organismes ont besoin de moyens : le Programme alimentaire mondial a affirmé nécessiter de 74 millions de dollars afin de fournir l'aide d'urgence pendant les 3 prochains mois<sup>2</sup>. Un soutien de ces organisations dans leurs missions à Gaza permettra de garantir que l'aide arrive directement à la population gazaouie, que ce soit sous forme de denrées alimentaires, d'énergie ou de soins médicaux.

---

<sup>2</sup> *Le PAM appelle à un accès sûr pour atteindre les Palestiniens dans le besoin*, World Food Programme (wfp.org) : <https://fr.wfp.org/histoires/le-pam-appelle-un-acces-sur-pour-atteindre-les-palestiniens-dans-le-besoin>